

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

Date de la séance : 15 avril 2024

Date d'affichage : 16 avril 2024

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à vingt heures quinze, le Conseil municipal de la commune des Fontenelles, légalement convoqué le quatre avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle du conseil municipal sous la présidence de M. Eric CLEMENCE, Maire.

Etaient présents : Mr Eric CLEMENCE, Mr Roland GAUME, Mr Michael HOUSER, Mr Thierry HOUSER, Mme Marion JANIN-MANIFICAT, Mr Thierry MAMET, Mme Sylvie PAGNOT, Mme Marie-Pierre PARRENIN, Mme Marie-Noëlle PERROT, Mme Béatrice PRETRE, Mr Raphaël RELANGE, Mr Jérôme RONDOT

Absents excusés : Mr Nicolas GIRARDOT, Mme Malika HAKKAR BOUKARINE, Mme Rachel RELANGE

Absents non excusés : NEANT

Secrétaire de la séance : Mme Marie-Pierre PARRENIN

1° BUDGET GENERAL 2024 ET AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter au budget communal Général 2024, les résultats de l'exercice 2023 soit un excédent de la section fonctionnement pour 27 102.90 € et un excédent de la section investissement pour 27 746.22 € de la façon suivante :

- Report du déficit d'investissement au chapitre 001 compte D001 « Solde d'exécution d'inv. reporté » de la section investissement pour un montant de 166 128.37 €
- L'excédent de la section fonctionnement est affecté pour la somme de 27 102.90 € dans la section investissement au chapitre 10 compte R1068 « Excédent de fonctionnement ».

Après présentation du budget communal Général 2024 et une remise des documents par M. le Maire, après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le budget communal Général 2024 selon les chiffres suivants :

<i>Fonctionnement</i>	Dépenses	616 139.47 €	<i>Investissement</i>	Dépenses	280 436.37 €
	Recettes	569 737.36 €		Recettes	280 436.37 €

2° BUDGET ASSAINISSEMENT 2024 ET AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter au budget communal Assainissement 2024, les résultats de l'exercice 2023 soit un excédent de la section fonctionnement pour 14 239.44 € et un excédent de la section investissement pour 3 867.50 € de la façon suivante :

- Report de l'excédent d'investissement au chapitre 001 compte R001 « Excédent antérieur reporté » de la section investissement pour un montant de 104 128.90 €
- Report de l'excédent de fonctionnement au chapitre 002 compte R002 « Excédent antérieur fonctionnement reporté » de la section fonctionnement pour un montant de 42 368.56 €

Après présentation du budget communal Assainissement 2024 et une remise des documents par M. le Maire, après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le budget communal Assainissement 2024 selon les chiffres suivants :

Fonctionnement	Dépenses	172 268.56 €	Investissement	Dépenses	90 000 €
	Recettes	172 268.56 €		Recettes	227 452.46 €

3° BUDGET BOIS 2024 ET AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter au budget communal Bois 2023, les résultats de l'exercice 202 soit un excédent de la section fonctionnement pour 73 129.20 € et un déficit de la section investissement pour 140.89 € de la façon suivante :

- Report du déficit d'investissement au chapitre 001 compte D001 « Solde d'exécution d'inv. reporté » de la section investissement pour un montant de 5 480 €
- L'excédent de la section fonctionnement est affecté pour la somme de 5 480 € dans la section investissement au chapitre 10 compte R1068 « Excédent de fonctionnement », le solde est affecté en recette de fonctionnement et porté au chapitre 002 compte R002 « excédent antérieur reporté fonctionnement » soit 137 816.36 €

Après présentation du budget communal Bois 2024 et une remise des documents par M. le Maire, après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver le budget communal Bois 2024 selon les chiffres suivants :

Fonctionnement	Dépenses	206 919.36 €	Investissement	Dépenses	20 800 €
	Recettes	206 919.36 €		Recettes	20 800 €

4° DEVIS ONF

Mr le Maire informe le conseil municipal des devis proposés par l'ONF pour l'année 2024 :

- 840€ TTC pour le contrôle avant réception des gros bois résineux
- 1050€ TTC pour l'exploitation de petits bois résineux

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, ces deux devis sont acceptés.

5° DIVERS

Stationnement stade de foot

Quelques plaintes de riverains nous sont parvenues concernant le stationnement lors des matchs de foot... Il s'avère que de nombreux véhicules sont stationnés et qu'un manque de places est évident. Une réflexion va être menée pour remédier à ce gros problème.

Pneus tracteur

Les pneus du tracteur communal sont à changer. Un devis de 4 680€ TTC a été proposé par la société Pagot Caput. Un second devis va être demandé pour comparer...

8 mai

La commémoration du 8 mai 1945 aura lieu dans notre village à 11h15 au Monument aux Morts suivi du vin d'honneur. Une invitation a été envoyée aux communes de Bonnétage et Saint-Julien-Les-Russey.

Elections Européennes

Elles auront lieu en un seul tour le 9 juin.

Cimetière

Le mur du cimetière se détériore dangereusement : une étude va être faite pour faire le nécessaire en régie communale.

RAPPEL DES DELIBERATIONS PRISES

1. Budget général 2024, affectation des résultats 2023
2. Budget assainissement 2024, affectation des résultats 2023
3. Budget bois 2024, affectation des résultats 2023
4. Devis 2024 ONF

La séance est levée à 23h15

Fait en séance les jours, mois et an susdits